Préfecture de l'Oise

DDT

Bureau de l'environnement

2 boulevard Amyot d'Inville

BP 20317

60021 Beauvais cedex

Senlis, le 04/04/2019

Monsieur le Préfet,

Conformément aux dispositions du Code de l'environnement, j'ai l'honneur de vous adresser une **demande d'enregistrement** pour l'augmentation de la capacité de notre unité de méthanisation de matières organiques située à Senlis (60300).

Cette installation est soumise à enregistrement au titre de la rubrique 2781.2 de la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

Par ailleurs, conformément au Code de l'environnement, je sollicite votre bienveillance afin de m'accorder une dérogation en ce qui concerne l'échelle utilisée dans le présent dossier pour l'établissement du plan d'ensemble.

Cette échelle a été utilisée afin de faciliter la lecture du plan, et de conserver une présentation sur format plus facile à consulter de l'ensemble des installations et de ses abords immédiats.

Dans l'espoir d'une prise en considération de ma demande, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en mes salutations les plus respectueuses.

Pierre-Henri ROLAND

Président de la SAS VALOIS ENERGIE

Contact : Pierre-Henri ROLAND, Président de la SAS - port. : 06 62 05 56 26 - ph_r@hotmail.com